

2008/8761 - Programmation financière 2008 au titre du volet santé du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon (Direction du Développement Territorial) (BMO du 28/01/2008, p. 0164)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

(M. Braillard ne prend pas part au vote, en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)